

Interroger la dimension sanitaire de la précarité énergétique

Ville de Nantes – Direction Santé Publique

CONTEXTE NATIONAL

Précarité énergétique : une question longtemps ignorée.

Les lois Grenelle (2009-2010) sont venues fixer un cadre national d'action.

L'action publique se déploie pour tenter de lutter contre le phénomène de précarité énergétique.

La transition écologique et énergétique s'est progressivement imposée aux territoires. Aujourd'hui, prise de conscience qu'une politique de transition énergétique ne peut pas faire l'impasse sur la question de la précarité énergétique.

Une recherche action à Nantes Métropole portant sur : précarité énergétique et santé

Nantes métropole déployant sur son territoire un ensemble de politiques publiques visant à lutter contre la précarité énergétique, la Ville de Nantes cherche à savoir à quel point ces dernières produisent des effets, en particulier sur la **santé des occupants** --> **mesure de l'impact sur la santé des politiques de lutte contre la précarité énergétique, sur le territoire métropolitain.**

Grand Débat Transition Énergétique (Nantes Métropole - 2016) : les liens précarité énergétique-santé ont émergé comme un axe de travail pertinent justifiant son inscription dans le Plan d'Action Transversal.
À l'échelle communale, le Plan Local d'Actions en Santé Environnementale 2 a proposé un travail sur ces liens au moyen d'une recherche-action (action 15).

Objectifs de la thèse :

- Comprendre la place de la santé dans la lutte contre la précarité énergétique
- Évaluer les effets sur la santé des politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique
- Favoriser la prise en compte de la dimension sanitaire dans la lutte contre la précarité énergétique

Doctorant durant 3 ans (CIFRE – cofinancement ANRT).



I) La précarité énergétique : la construction d'un nouveau problème public

Objectifs :

- Appréhender la notion
- Analyser la place de la santé dans la construction du problème « précarité énergétique »

1. La construction d'un problème

Questionnement général : comment cette nouvelle notion est-elle construite ? Dans quelle mesure est-elle construite comme un problème de santé ?

2. La mise à l'agenda

Questionnement général : comment ce problème est venu s'inscrire à l'agenda politique (européen, national et métropolitain) ?

Méthode : travail bibliographique et entretiens avec des acteurs institutionnels, associatifs, de la santé.

II) La lutte contre la précarité énergétique : l'action publique en construction

Objectifs :

- Analyser l'action publique sur le terrain de la lutte contre la précarité énergétique
- Comprendre le rapport entre acteurs et action publique

1. Analyse des politiques publiques actuelles

Questionnement : comment l'État gère cette nouvelle pauvreté ?

2. Analyse du rapport de chacun des acteurs à l'action publique

Questionnement : quel rapport entretient cette nouvelle pauvreté avec l'État ? Quel rôle pour chaque acteur ? Quels modes de coordinations et de production d'objectifs communs ? Existe-il un décalage/tension entre les acteurs de la précarité énergétique et les pouvoirs publics ?

Méthode : étude bibliographique ; entretiens avec des acteurs institutionnels, associatifs, de la santé et des ménages (ménages ayant bénéficié de dispositif et ménages n'en ayant pas bénéficié) ; questionnaires auprès des ménages éligibles (bénéficiaires et non-bénéficiaires) ; présence à l'éco-appart' de Nantes ; prise de connaissance des travaux de recherche.

III) La précarité énergétique : un enjeu de santé publique

1. Précarité énergétique : quels impacts sur la santé ?

Plusieurs études récentes démontrent un lien de causalité entre précarité énergétique et dégradation de la santé des occupants (santé physique, santé mentale et santé sociale). Cette partie vise à rassembler un corpus de ces études afin de d'affiner la connaissance des liens entre précarité énergétique et santé et par là même la pertinence d'une approche du sujet par la santé.

2. Précarité énergétique et santé dans les politiques publiques actuelles : quelle réalité ?

Questionnement : dans quelle mesure l'action publique locale intègre-t-elle la dimension sanitaire dans son traitement du problème ?

Méthode : étude de la littérature existante et des rapports d'expertise ; recours à des bases de données internationales d'études sanitaires ; comparer le cas français et les autres dans la mesure du possible : y a-t-il une spécificité d'exposition française ? Étude de travaux existant, littérature et éventuellement entretiens.

IV) Évaluation des politiques de lutte contre la précarité énergétique sur le territoire métropolitain

1. Quels effets sur la santé ?

Objectif : effet des politiques publiques sur la santé des occupants : mesurer une différence avant/après.

Méthode : recherche et analyse de travaux d'évaluation d'impact des effets de mesure de lutte contre la précarité énergétique (Royaume-Uni) ; prendre connaissance des méthodologies appliquées et des résultats observés ; proposition d'un protocole pour mesurer l'impact sanitaire dans le cas nantais ; comparaison de deux échantillons de populations en situation de précarité énergétique (un ayant bénéficié de programme de rénovation, l'autre n'en ayant pas bénéficié) ; étude de ménages bénéficiaires de dispositifs : quelle amélioration sur leur santé ? Enquêtes quantitative et qualitative sur une population pendant les deux ans d'observation.

2. Quels effets sur les dépenses de santé ?

Objectif : réfléchir aux économies en dépenses de santé dont sont porteurs les dispositifs précédemment évalués. Les coûts générés sont-ils compensés/amortis par les économies en dépenses de santé qu'ils induisent ?

Méthode : s'appuyer sur des études réalisées à ce sujet (en Angleterre notamment).

3. Quels effets sur la dimension « sociale » du problème ?

Objectif : l'inégalité d'accès à l'énergie constitue un défi social majeur. Dans quelle mesure les politiques publiques répondent-elles à ce nouveau défi ? Quels enjeux sociaux liés à l'accès à l'énergie sont pris en charge ?

Méthode : travail bibliographique ; entretiens et questionnaires auprès des ménages bénéficiaires.